



Paris, le 17 mars 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

EWEC 2009 : LA CONFERENCE EUROPENNE DE L'ENERGIE EOLIENNE A ETE L'OCCASION DE RAPPELER L'ENJEU DE L'EOLIEN EN MATIERE D'EMPLOI ET D'INDUSTRIE

A l'occasion de la Conférence européenne 2009 de l'énergie éolienne qui a ouvert ses portes hier matin, André ANTOLINI, Président du Syndicat des énergies renouvelables (SER), a fait le point sur les créations d'activités et d'emplois dans le secteur éolien.

Le SER a recensé près de **130 entreprises françaises dans 20 activités différentes** (en dehors des 250 entreprises dédiées à la filière éolienne et regroupées au sein du SER), de la fabrication de pièces entrant dans la composition d'une éolienne, à l'exploitation et la maintenance, en passant par les travaux de génie électrique et de génie civil, le transport et le montage d'éoliennes. Plusieurs de ces entreprises sont des leaders mondiaux dans leurs domaines (ROLLIX Defontaine, STROMAG, Carbone Lorraine...).

La majeure partie de ces entreprises est relativement jeune. En deux ans seulement, près de 5 usines de fabrications de mâts et d'embases se sont créées en France. Cette nouvelle activité représente à elle seule **500 nouveaux emplois directs et a servi de débouché au secteur de la fonderie industrielle.**

Des exemples récents montrent que l'éolien peut représenter un débouché pour des secteurs de l'industrie traditionnelle :

- **la métallurgie, la chaudronnerie, la mécanique (et notamment le secteur automobile) : le site de Ford à Blanquefort** en Aquitaine vient d'être repris par un industriel allemand qui s'est engagé à diversifier les activités vers l'éolien.
- **le secteur aéronautique : EADS-Astrium**, acteur mondial de premier plan dans le secteur aérospatial et de la défense, qui vient d'annoncer lors de la Conférence européenne de l'énergie éolienne (EWEC 2009) à Marseille le lancement d'une nouvelle activité de conception et de fabrication de pales, l'implantation d'une usine dans la région de Bordeaux et sa participation au Cluster éolien lancé par la région Aquitaine.
- **la construction navale : le groupe DCNS**, acteur de tout premier plan sur le marché mondial des systèmes navals de défense, développe, en partenariat, un projet d'éolienne flottante labellisé par le pôle de compétitivité mer Bretagne.

Les objectifs du Grenelle de l'environnement devraient permettre de créer **d'ici 2012 près de 30 000 emplois**, que ce soit dans les activités d'installation, de fourniture d'équipements ou de maintenance. Une partie de ces emplois peut être créée **immédiatement** lors de l'installation de nouveaux parcs éoliens.

Lors de la conférence inaugurale, Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat à l'écologie, a rappelé que « *le monde n'a pas d'autre choix que de franchir un nouveau seuil énergétique (...) il en va de notre autonomie face à des cours mondiaux aux évolutions erratiques, mais tendancielle à la hausse, il en va de notre capacité à maintenir la richesse de notre pays (...) La révolution énergétique française est déjà lancée, elle doit désormais s'accélérer* ». (...) ce qui signifie (...) une multiplication du parc éolien pour atteindre 20 000 MW », en 2020.

Le Syndicat des énergies renouvelables est l'organisation professionnelle qui regroupe les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants, énergies marines, éolien (**France Énergie Éolienne**), géothermie, hydraulique, solaire thermique et photovoltaïque.

Contacts presse :

Françoise JOUET, (francoise.jouet@enr.fr)

01 48 78 05 60 / 06 07 38 52 79

Benoit SEVENO, (benoit.seveno@enr.fr)

01 48 78 70 93